

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 50005:2022

### **Systèmes de management de l'énergie - Lignes directrices pour une mise en œuvre par étapes (ISO 50005:2021)**

Energiemanagementsysteme - Leitfaden  
für eine phasenweise Umsetzung (ISO  
50005:2021)

Energy management systems -  
Guidelines for a phased implementation  
(ISO 50005:2021)

05/2022

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 50005:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 50005:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 50005:2022  
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 50005**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD  
Mai 2022

ICS 03.100.70; 27.015

Version Française

**Systèmes de management de l'énergie - Lignes directrices  
pour une mise en œuvre par étapes (ISO 50005:2021)**

Energiemanagementsysteme - Leitfaden für eine  
phasenweise Umsetzung (ISO 50005:2021)

Energy management systems - Guidelines for a phased  
implementation (ISO 50005:2021)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 avril 2022.

Les membres du CEN et CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN et CENELEC.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN et CENELEC dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN et du CENELEC sont les organismes nationaux de normalisation et les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



**CEN-CENELEC Management Centre:  
Rue de la Science 23, B-1040 Brussels**

**Sommaire**

Page

**Avant-propos européen ..... 3**

ILNAS-EN ISO 50005:2022 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

## Avant-propos européen

Le texte de l'ISO 50005:2021 a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 301 « Management de l'énergie et économies d'énergie » de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 50005:2022 par le Comité technique CEN-CENELEC/ JTC 14 « Management de l'énergie et économies d'énergie » dont le secrétariat est tenu par UNI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2022 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2022.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur les sites web du CEN et du CENELEC.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 50005:2021 a été approuvé par le CEN-CENELEC comme EN ISO 50005:2022 sans aucune modification.

---

---

**Systèmes de management de  
l'énergie — Lignes directrices pour  
une mise en œuvre par étapes**

*Energy management systems — Guidelines for a phased  
implementation*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Mise en œuvre d'un système de management de l'énergie par une démarche de type «modèle de maturité »</b> .....	<b>1</b>
4.1   Explication et structure du modèle de maturité.....	1
4.2   Mise en œuvre par étapes d'un système de management de l'énergie à l'aide du modèle de maturité.....	3
4.2.1   Généralités.....	3
4.2.2   Évaluer la situation initiale de l'organisme.....	3
4.2.3   Fixer et confirmer un but pour la mise en œuvre par étapes.....	4
4.2.4   Établir une étude de rentabilité simple.....	5
4.2.5   Établir un plan de projet.....	5
4.2.6   Surveillance de la mise en œuvre du plan de projet.....	5
4.2.7   Analyse des écarts par rapport à l'ISO 50001:2018.....	6
<b>5</b> <b>Description des éléments et niveaux</b> .....	<b>6</b>
5.1   Élément 1 — Contexte de l'organisme.....	6
5.2   Élément 2 — Leadership.....	7
5.3   Élément 3 — Ressources.....	9
5.4   Élément 4 — Revue énergétique.....	10
5.5   Élément 5 — Indicateurs de performance énergétique et situations énergétiques de référence.....	12
5.6   Élément 6 – Objectifs, cibles énergétiques et plans d'actions.....	15
5.7   Élément 7 — Compétence et sensibilisation.....	17
5.8   Élément 8 — Exploitation et entretien.....	18
5.9   Élément 9 — Achats et conception.....	19
5.10  Élément 10 — Processus pour la communication et la maîtrise des informations documentées.....	20
5.11  Élément 11 — Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance énergétique.....	21
5.12  Élément 12 — Revue de management et amélioration.....	23
<b>Annexe A (informative) Amélioration continue et progrès du système de management de l'énergie</b> .....	<b>26</b>
<b>Annexe B (informative) Modèle de maturité par niveaux</b> .....	<b>29</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>46</b>